Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 135 (2009)

Heft: 04: Ecoles vaudoises

Artikel: Une rhétorique obstinée et discrète

Autor: Della Casa, Francesco

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-99733

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une rhétorique **obstinée** et discrète

Les réalisations scolaires des architectes Mann+Capua-Mann frappent par la cohérence et la maîtrise de leur rhétorique architecturale. Aucune ne porte les stigmates du «coup d'essai», toutes reflètent une tranquille assurance rodée par une longue pratique du concours. Dernière d'entre elles, le collège du Marais-du-Billet à Cheseaux-sur-Lausanne apparaît ainsi déjà, de manière paradoxale pour des architectes quadragénaires, comme une œuvre de maturité.

Longtemps, le bureau fondé en 1990 par Patricia Capua-Mann et Graeme Mann a enduré malgré lui une réputation de « Poulidor » des concours : presque toujours placé, jamais gagnant. Puis, la roue tourne en 1999, quand ils remportent le premier prix et le mandat de réalisation pour la salle de sports polyvalente de Villaz-St-Pierre. Depuis lors, les succès s'enchaînent avec une cadence régulière. L'expérience tirée de revers relatifs accumulés durant une décennie devient un avantage: les premières réalisations n'ont pas les caractéristiques d'ouvrages de débutants, mais s'inscrivent déjà dans une trajectoire parvenue à maturité. D'un projet à l'autre, les thématiques se font écho. Mieux, elles influent sur la production d'autres bureaux. C'est le reflet d'un patient artisanat, de la rhétorique discrète et obstinée d'épargnants minutieux qui se méfient des fluctuations de la mode et privilégient une stratégie de placement de père de famille, rentable sur le long terme. En quelque sorte, ils se retrouvent en avance sur les préoccupations d'une époque qui apprend à se méfier des flambeurs.

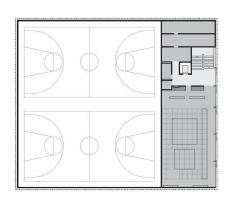
Restaurer l'institution

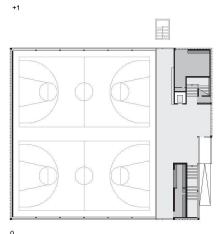
Situé dans la périphérie nord de l'agglomération lausannoise, sur la ligne de chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher (LEB), le village de Cheseaux est passé en quelques décennies d'une structure de village-rue, principalement destiné à

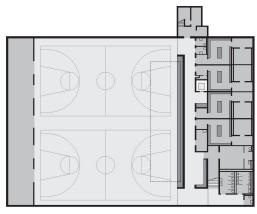


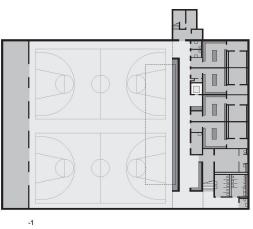
p.20 TRACÉS nº 04 · 4 mars 2009

Fig. 1: Vue du bâtiment des classes (Photo Thomas Jantscher) Fig. 2: Plan de situation Fig. 3: Plans du bâtiment des sports Fig. 4: Plans du bâtiment des classes





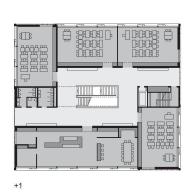






0

l'exploitation agricole, à une structure de quartiers résidentiels agglomérés. La construction d'une route de contournement a été accompagnée par un fort développement vers l'ouest. Le site du Marais-du-Billet, situé dans une petite combe à l'arrière d'un alignement de bâtiments ruraux, s'est de ce fait transformé en grand espace libre au cœur de l'agglomération. A sa marge, on trouvait un ancien bâtiment communal regroupant une partie de l'administration de

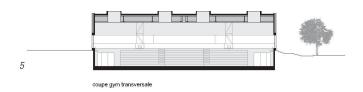


+2

TRACÉS nº 04 4 mars 2009 p.21

Fig. 5: Coupes du bâtiment des sports et du bâtiment des classes

- Fig. 6: Vue intérieure du bâtiment des sports
- Fig. 7: Vue extérieure
- Fig. 8: L'escalier du bâtiment des classes (Photos Thomas Jantscher)





la commune et quelques classes d'enseignement primaire. L'ancienne allée de platanes qui y conduit est prolongée, dans le plan d'urbanisme, par un cheminement piétonnier transversal intitulé « allée verte ».

C'est dans ce contexte qu'est organisé, en 2004, un double concours pour la construction d'un centre scolaire et pour l'aménagement du site, tous deux remportés par le bureau Mann+Capua-Mann. Leur choix stratégique repose sur le maintien de l'ancien bâtiment communal et sur la dissociation du programme du centre scolaire en deux parties – les classes et la salle de sports – de manière à créer une centralité spatiale déterminée par trois bâtiments autour d'un préau, qui prend la valeur d'une place institutionnelle pour la collectivité. Ce caractère est renforcé par le maintien, sur celle-ci, d'une paire d'érables argentés (acer sacharinum) d'âge vénérable, dans l'attente du développement des érables champêtres choisis pour l'aménagement paysager, réalisé en collaboration avec l'Atelier du Paysage Jean-Yves le Baron SàrL.

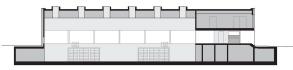
Ce parti architectural reflète, selon Graeme Mann, l'évolution de la conception de l'enseignement dans la société durant les cinquante dernières années. Passé tour à tour d'un modèle autoritaire à celui, anti-hiérarchique et anti-autoritaire, qui se développa dans les années 1970, puis à la restauration du caractère institutionnel de l'école dans un contexte d'individualisme exacerbé.

Pragmatisme signifiant

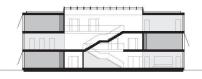
L'interprétation d'un programme d'enseignement dans le contexte d'une réglementation assez rigide n'autorise qu'une inventivité typologique mesurée dans l'organisation des classes. Dans le cadre d'un concours, les contraintes budgétaires conduisent par ailleurs souvent à privilégier la solution d'un volume compact. Dès lors, l'invention architecturale se focalise sur l'interprétation des espaces de dégagement et le dispositif de circulations verticales d'une part, sur la matérialisation et l'expressivité d'autre part.

Pour le bâtiment des classes disposées selon un plan en hélice, la conception structurelle en « drapeaux » orthogonaux, élaborée en collaboration avec l'ingénieur Rodolphe Weibel (AIC ingénieurs), permet de libérer deux vides aux angles du volume compact, par le biais de porte-à-faux imposants qui déterminent les deux espaces d'entrée donnant sur le préau (fig. 5). Les halls d'étage disposent d'un éclairage naturel désaxé à leurs deux extrémités longitudi-

p.22 TRACÉS nº 04 · 4 mars 2009







coupe gym longitudinale

coupe école transversale

coupe école longitudinale

nales, la cage d'escalier axiale en béton armé étant illuminée par un éclairage zénithal. La géométrie des classes correspond à un rectangle oblong, de manière à permettre de focaliser l'attention des élèves sur l'enseignant, malgré les vues généreuses offertes sur l'extérieur qu'autorise l'absence de contrecœur dans les vitrages. Il s'agit là d'une évolution notable par rapport au collège de Gland, réalisé trois ans plus tôt par les mêmes architectes, où les classes avaient une forme carrée, même si elles étaient déjà disposées en hélice. Elle traduit là aussi une volonté d'accentuer le rôle de

l'enseignant tout en offrant une impression de plus grande ouverture vers les événements extérieurs.

Le choix du métal bicolore pour le système de façades des deux bâtiments – classes et sports –, trouve son origine dans un revirement pragmatique. Au stade du concours, les architectes avaient prévu de réaliser des façades en lames de bois, dans la continuité de leur projet de salle omnisports à Villaz-St-Pierre. A la suite d'une visite dans une école dont les revêtements en bois s'étaient fortement altérés quelques années après sa mise en service, ils ont soudain eu des doutes





8

TRACÉS n° 04 4 mars 2009 p.23



quant à la durabilité de leur solution initiale. Gardant le principe du bardage à claire-voie, qui procure une profondeur entre les différents plans de l'enveloppe, ils ont opté pour une simulation chromatique du matériau – laiton brun foncé dans l'arrière-plan, clair pour l'avant-plan – qui répond au moirage du placage noyer utilisé pour le revêtement intérieur. Le métal donne par ailleurs un aspect de précision acérée aux arêtes, que le bois n'aurait pu conserver. Ce tour de passe-passe entre signifiant (le métal) et signifié (le bois) s'enrichit d'une interprétation supplémentaire possible: le village étant passé d'une sociologie rurale à une sociologie majoritairement urbaine, le bois ne demeure que comme un effet de signe diaphane du passé.

Humeurs variables

L'effet le plus manifeste de ce dispositif de façades réside dans sa capacité de filtrer la privacité selon le principe du moucharabieh, qui permet aux usagers de voir sans être vu. La disposition des vitrages derrière la grille de lames permet à l'ensemble de réagir aux plus infimes variations de la luminosité diurne. Qu'un nuage passe, les bâtiments s'assombrissent et prennent un aspect sévère; que le soleil réapparaisse, ils se mettent à briller, jouant des reflets du vitrage et des zébrures de l'ombre. La nuit venue, l'illumination des salles révèle leur profondeur. L'architecture est ici capable de donner au collège son visage, dont les humeurs varient avec la météorologie.

Ce qui permet de risquer une interprétation anthropomorphe: l'école de Cheseaux comme personnage, dont les humeurs relèvent des codes de la morphopsychologie, porteur d'une identité rurbaine¹ et qui trouve sa place au centre de la société villageoise.

Francesco Della Casa

p.24

TRACÉS n° 04 4 mars 2009

Selon le néologisme proposé en 1976 par Gérard Bauer et Jean-Michel Roux, qui désigne le processus du retour résidentiel de populations urbaines dans des espaces naguère ruraux